



L'écho des négos : Egalité Pro, Politique V&D, Prêt immobilier, Stratégie SAE...



Septembre 2024

La CFE-CGC signataire de l'accord sur l'Egalité professionnelle !

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est l'enjeu de tous. Après plusieurs réunions de négociation sur ce sujet avec la Direction, **la CFE-CGC s'est déclarée signataire** de cet accord, et vous en présente les principaux axes de cet accord :

- Un engagement renforcé auprès d'associations et d'établissements scolaires pour **attirer des femmes sur les métiers techniques et ce, dès le plus jeune âge**
- Des actions innovantes de recrutement pour **favoriser la mixité et la diversité** des personnes (Recrutement « sans CV » par exemple)
- Des accompagnements soutenus pour **faire évoluer les salariés dans leur parcours professionnel** (Duo Days, Parcours MPP, Actions dans la filière Expertise, Co développement & mentoring...)
- Une communication dynamique sur la **lutte contre les stéréotypes & le sexisme** et sur les réussites visant à faire évoluer l'égalité F/H, mais également des formations de type MOOC sur le sujet.
- Parentalité : 25 jours du **congé paternité indemnisé à 100%, et un guide** qui résume les dispositifs existants
- Rémunération : Poursuite des diagnostics des écarts de situation entre les Hommes et les Femmes, et mise à disposition d'un **budget de 0,1% de la masse salariale** pour réduire les écarts constatés.

La CFE-CGC s'est montrée force de propositions sur ce thème et a été entendue en grande partie, nous sommes satisfaits des engagements chiffrés pris par la Direction !

Politique Voyages & Déplacements



Le sujet de la politique Voyages & Déplacement a été mis sur la table suite à de nombreuses demandes de la CFE-CGC. Ce sujet a fait l'objet de plusieurs échanges entre la Direction & les Organisations Syndicales, **les principales avancées obtenues** par la Direction qui devraient être appliquées **dès Septembre** sont les suivantes :

- Revalorisation du barème HOTEL France (FR) : IdF : 125€ → **140€ (+12%)** / Province : 100€ → **120€ (+20%)**
- Revalorisation du barème HOTEL pour l'UE, l'Angleterre, la Belgique, la Chine et l'Inde de **+25€**
- Ajout d'une **flexibilité** dans l'utilisation du forfait de 54€/jour pour les repas midi/soir en France
- Règles d'indemnités de voyages : utilisation du **temps de vol le plus long**, tel qu'il figure sur le billet (et non plus ceux définis dans la note datant de 2007, obsolète depuis de nombreuses années!!)
- **Encadrement des « Bleisure »**, contraction de Business/Leisure, pour pouvoir prolonger à titre exceptionnel un déplacement professionnel, selon la destination.

La CFE-CGC a également adressé plusieurs demandes complémentaires telles que :

- Revaloriser le barème Restauration pour certains pays tels que la Suisse ou la Belgique (actuellement à 35€)
- Accorder de la flexibilité sur l'utilisation du montant max de 54€ entre repas du midi & soir aussi pour les pays hors France
- Revaloriser les pourboires, actuellement à 15%, insuffisant pour les Etats-Unis
- Revoir les indemnités de voyages: Se baser sur le cumul des temps de vol & temps d'escale
- Avoir une indemnité pour les déplacements < 3h en Week-end ou Jour férié ou si déplacement en train
- Autoriser un niveau de dérogation au manager N+1 pour des écarts de Note de Frais de moins de 10€

Nous sommes dans l'attente de réponse de la Direction sur ces points.

Vous avez des questions, des remarques sur ces sujets, n'hésitez pas à nous contacter ! Votre avis compte et nous saurons porter vos demandes !!

S'opposer parfois Construire souvent
PROPOSER TOUJOURS



Des nouvelles du Groupe SAFRAN

Depuis l'année dernière, la CFE-CGC revendiquait l'accès à un **prêt immobilier, à taux réduit, pour la résidence principale, travaux rénovation énergétique, ...**

Bonne nouvelle, l'annonce par le Groupe est enfin arrivée !!!



En quelques mots, ce qu'il faut en retenir:

- Prêt ouvert à tous les salariés SAFRAN, sans condition d'ancienneté, et sans conditions de ressources
- Réservé à l'achat ou à la location ou à l'amélioration de la résidence principale
- Réductions négociées (de l'ordre de 0,2%) et des prêts à des conditions très attractives
- Accessible **dès le 1^{er} Septembre 2024**

Vous souhaitez nous témoigner votre expérience sur ce dispositif ? C'est ainsi que nous pourrons en dégager des pistes d'amélioration pour le rendre encore plus attractif!

En bref, les Orientations Stratégiques SAE du 17/07

Le président de Safran Aircraft Engines nous a présenté la situation qui s'annonce difficile pour ce second semestre. Quelques éléments de contexte :

- Une crise Boeing qui dure. Boeing remonte la pente doucement, mais les retards persistent
- Des retards importants sur les Core HP du LEAP qui mettent CFM à mal, et impactent fortement Airbus. Le risque de pénalités est fort, et les tensions entre Airbus & Safran s'intensifient.

Ces événements ont des répercussions importantes sur le cash, et un plan de restrictions des dépenses est en cours.

Sur le plan MRO, la priorité est donnée aux TAT, ce qui signifie que le stock des pièces neuves arrive de plus en plus à un seuil critique.

Côté Réparation, les capacités de nos Shops sont insuffisantes, et des projets sont en cours pour intensifier l'accroissement de nos capacités d'industrialisation des réparations.

Néanmoins, il faut se réjouir : le programme CFM est au beau fixe avec la certification de l'A321 Neo XLR, les agrandissements des shop se poursuivent (Bruxelles, St Quentin, Querétaro) et côté militaire, des ventes de Rafale se concrétisent.



Négociations à venir – Second semestre 2024

Dès le 5 Septembre, les négociations entre la Direction et les Organisations syndicales vont reprendre. Les 2 sujets de négociation prévus porteront sur l'accord « **Qualité de Vie et Bien-être au Travail** », et sur l'accord « **Télétravail** ».

La CFE-CGC a identifié des pistes d'améliorations sur ces 2 accords, et **nous vous remercions de vos partages d'expérience qui nous permettront de renforcer nos analyses sur ces sujets!**

Vos Contacts :

Caroline TIREL
Laureline RIANDET
Patrick POTACSEK

07 86 58 18 23
06 38 14 65 53
06 08 23 18 82



www.cfecgc-safran-ae.fr